



Ministère de l'Intérieur

Secrétariat d'État à l'Égalité
entre les femmes et les hommes
et de la lutte contre les discriminations

Le 24 juin 2019

Communiqué de presse

Alors que trop de femmes meurent encore sous les coups de leur conjoint, en France, en 2019, Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, et Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, lancent un compte Twitter de sensibilisation intitulé @arretonsles, en écho à la campagne inédite qui s'adressait aux agresseurs initiée par la ministre en 2017.

« Arrêtons-les ! » : l'injonction invite à agir collectivement pour que cessent les agissements sexistes et sexuels à l'égard des femmes et à arrêter ceux qui les commettent. Elle interpelle également les témoins, qui ont un rôle essentiel à jouer, afin de les inciter à réagir.

L'objectif de ce compte est double. Il constituera à la fois :

1. Un centre de ressources à destination des femmes victimes de violences afin de leur faire connaître les dispositifs d'aide et d'orientation que le Gouvernement met en œuvre pour les protéger (numéro d'urgence 3919, plateforme de signalement en ligne permettant d'entrer en contact avec un policier ou un gendarme, centres d'information des droits des femmes et des familles présents sur l'ensemble du territoire).
2. Un véritable outil de sensibilisation afin de mobiliser l'ensemble de la société contre les violences sexuelles et sexistes que subissent, encore quotidiennement, de trop nombreuses femmes.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté du Gouvernement, dans le cadre de la Grande Cause du quinquennat du Président de la République, de #NeRienLaisserPasser.

Service de presse de M. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur :

01 49 27 38 53 - sec1.pressecab@interieur.gouv.fr

Service de presse de Mme Marlène SCHIAPPA, secrétariat d'État à l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations :

01 42 75 62 75 - presse-seefh@pm.gouv.fr